

Communication importante de votre intercommunale



Le conteneur jaune,
une solution alternative pour
la collecte de vos papiers-cartons



Plus d'infos au verso.

La collecte des papiers-cartons en conteneur, c'est possible !

Jusqu'à ce jour, les papiers-cartons devaient être présentés à la collecte soit dans des cartons, soit ficelés en piles. Les bacs en plastique divers et variés utilisés par certains étaient interdits. Nous vous proposons une nouvelle solution (facultative) : un conteneur 240L standardisé (uniquement disponible pour les rues collectées en camion).

Nouveau



Dimensions :

Hauteur : 115 cm

Largeur : 59 cm

Profondeur : 72 cm

Diamètre des roues : 20 cm

- Pour réduire les risques en cas de pluie et/ou de vent
- Pour faciliter la manutention pour vous et les chargeurs

Comment l'obtenir auprès de votre intercommunale de gestion des déchets in BW ?

- Choisissez l'un des points d'enlèvement où vous pourrez venir chercher votre conteneur : soit sur l'un des recyparc in BW (du lundi au samedi de 10 h à 17 h), soit au centre de transfert in BW (du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00), rue de la petite Sibérie à 1435 Mont-Saint-Guibert.
- Envoyez un e-mail à : valmat@inbw.be en mentionnant **OBLIGATOIREMENT(*) dans l'objet du mail « Commande conteneur jaune 240L PC »** et dans le mail : vos nom, prénom et adresse, ainsi que l'adresse du point d'enlèvement que vous avez choisi (adresse du recyparc ou du centre de transfert in BW). Vous recevrez en réponse un accusé de réception avec un **numéro de commande**.
- **Versez la somme de 40€ TTC sur le numéro de compte de in BW BE84-091-0006238-59** en indiquant **OBLIGATOIREMENT(*) en communication libre le numéro de commande** que vous avez reçu par retour de mail + « conteneur PC ».

(*) Sans ces mentions, votre commande ne pourra pas être prise en compte !

Une fois le paiement reçu, dans un délai de 15 jours à 3 semaines, nous vous enverrons, via l'adresse mail avec laquelle vous nous avez contactés, **un bon d'enlèvement** et vous communiquerons la date à partir de laquelle vous pourrez aller chercher votre conteneur au point d'enlèvement choisi.

L'enlèvement s'effectuera pendant les heures d'ouverture du recyparc ou du centre de transfert in BW et **sur présentation du bon d'enlèvement** que vous aurez reçu.

Vous serez propriétaire du conteneur que vous pourrez sortir la veille des jours de collecte selon les dates reprises sur votre calendrier des collectes. Il devra être placé sur le trottoir ou l'accotement devant votre domicile et devra contenir exclusivement des papiers et/ou cartons. Le conteneur devra être rentré le soir du jour de la collecte. Ne compactez pas trop les cartons pour éviter que les matières ne restent bloquées dans le conteneur. Fermez le couvercle pour éviter que les P/C ne soient mouillés ou ne s'envolent.

Attention ! Si, lors de la collecte, nous devons constater que des déchets interdits sont présents, votre conteneur ne sera pas vidangé.